

Image not found or type unknown



Une banque a t elle le droit de revenir sur un dossier deja signe

Par **helene**, le **18/05/2009** à **10:47**

Bonjour,
Nous avons fait la demande aupres de notre banque d'un crédit d'un montant de 32500 euros
Demande de dossier acceptée par la commission de banque ainsi que par l'assurance
Notre banque vient de nous dire qu'il n'est plus possible de pretendre à ce crédit
Cela est-il légal
Vous en remerciant par avance